



Région
Hauts-de-France

Le Vice-Président

Réf : AHDF-2023-008777

Dossier suivi par : Hervé DUCROCQ

Tél : +33374271550

Mail : herve.ducrocq@hautsdefrance.fr

Monsieur Patrice VERGRIETE
Président de Dunkerque Grand Littoral
Communauté Urbaine
Pertuis de la Marine
BP 85530
59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Lille, le **09 MAI 2023**

**Objet : avis de la Région sur le projet de Plan Climat Air Energie
de la Communauté urbaine de Dunkerque**

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis pour avis de la Région le projet de Plan Climat Air Energie de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Je tiens tout d'abord à souligner la qualité générale des documents transmis qui composent le Plan, la clarté du diagnostic territorial qui dresse notamment un portrait précis de votre territoire au regard de ses problématiques environnementales et pointe de façon réaliste sa vulnérabilité au changement climatique. Je tiens également à souligner la disponibilité de vos services pour nous fournir les informations complémentaires qui ont permis d'enrichir et d'objectiver la connaissance des problématiques locales.

Le territoire dunkerquois étant l'un des plus industrialisés de France, avec d'importantes industries sidérurgiques à la fois fortes consommatrices d'énergies et émettrices de GES, nous ne pouvons qu'espérer un PCAET en tout point conforme à l'horizon 2030 aux normes attendus et atteignant les cibles que nous imposent les différents dispositifs législatifs actuellement en vigueur et qui ont été régionalisées dans le SRADDET.

Ainsi, nous notons que dans le scénario ambitieux que vous avez retenu, les consommations finales d'énergie restent constantes en 2030 (par rapport à 2012) tandis que le SRADDET vise sur la même période une diminution de 30 % de ces mêmes consommations.

Pour autant, il nous apparaît que le territoire de la CUD est dès aujourd'hui très clairement engagé dans une stratégie qui devrait le conduire à l'horizon un peu plus lointain de 2050 à une situation plus favorable vis-à-vis de ses enjeux climatiques et énergétiques.

En matière de consommation d'énergie, le PCAET affiche ainsi une diminution remarquable en 2050 (par rapport à 2012) même si elle est encore un peu en-deçà de la cible du SRADDET. De même, la réduction globale des gaz à effets de serre présente un profil très favorable, en diminution constante entre 2019 et 2050 par rapport à 2015, seul point préoccupant la hausse importante des émissions de GES dans le secteur agricole.

En conséquence, il me paraît juste de considérer que votre PCAET « contribue à l'objectif régional de réduction des consommations d'énergie ».



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

La production d'EnR connaît également une évolution remarquable grâce au développement de l'éolien off-shore dès 2030, permettant ainsi au territoire d'atteindre en 2050 la cible fixée par le SRADDET.

Les autres objectifs du Schéma régional (adaptation, stockage du carbone et séquestration, amélioration de la qualité de l'air, déplacements durables, réhabilitation thermique des bâtis) sont bien renseignés et présentent des profils d'évolution plutôt positifs.

Compte tenu de l'importance de l'écosystème industrialo-portuaire du territoire, la réussite du Plan repose sur un partenariat fort entre les acteurs économiques et les élus locaux. La Région est persuadée que la Communauté urbaine aura à cœur d'accompagner les entreprises industrielles dans leurs stratégies de mutation technologique qu'appellent les problématiques environnementales.

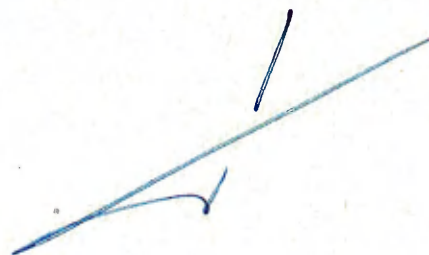
Je voudrais terminer en soulignant la qualité remarquable des fiches-actions de votre PCAET. J'ai particulièrement apprécié leur caractère opérationnel qui décline dans un échéancier précis les actions à mettre en œuvre, en désignant nommément les pilotes de l'action et les partenaires et en assignant des indicateurs de réussite.

En conclusion, j'ai l'honneur, et le plaisir, de vous informer de l'avis favorable de la Région Hauts-de-France concernant votre Plan Climat-Air-Energie.

Je vous informe également avoir demandé aux services de la Région de se tenir à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ce Plan en mobilisant les politiques publiques qui sont de sa compétence.

Je me permets enfin de vous rappeler que la Région a souhaité mettre en place des espaces d'échanges entre techniciens locaux et régionaux des PCAET et des structures d'appui afin que chacun puisse bénéficier des retours d'expérience utiles à la réussite des ambitions de tous. J'ai donc demandé aux services de la Région de prendre l'attache des vôtres afin que ceux-ci puissent poursuivre une collaboration déjà bien entamée et participer pleinement à ces échanges d'expériences.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Guislain CAMBIER

Vice-Président en charge de la stratégie territoriale et des politiques contractuelles

Copie adressée à : Jimmy MARY